



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **21.024 - Rapport d'information concernant la mise en œuvre des accords de positionnement stratégique des régions Neuchâtel Littoral, Montagnes neuchâtelaises, Val-de-Ruz et Val-de-Traver.**

### **Intervention de Anne Bramaud-du Boucheron au nom du groupe socialiste**

M. le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le rapport qui nous a été proposé à titre d'information a atteint son but. Il a permis de mettre en lumière la volonté de mise en cohérence et en complémentarité l'action des communes, des régions et du canton afin d'améliorer notre positionnement national.

Deux axes à saluer :

- Un processus décrit comme participatif ; concrètement la plus-value actuelle semble être une amélioration de la communication entre niveaux institutionnels.
- Les résultats attendus comme des pistes d'inversion de la tendance de marginalisation de certains territoires afin de permettre la fixation de l'emploi et de résidence.

Néanmoins, notre groupe sera attentif à la poursuite de la dynamique engagée et suivra les résultats perçus par les communes dans les deux années à venir.

Le groupe socialiste soutient l'intention que présente ce rapport.

Et en même temps, si les accords de positionnement stratégique (APS) sont un outil intéressant, nous serons vigilants à ce que le Conseil d'État, d'une part y attribue les moyens nécessaires et, d'autre part, complète ces mesures avec des investissements régionaux moins ponctuels et moins sensibles à la conjoncture pour une juste répartition des richesses dans la lignée de la péréquation.

Pour le groupe socialiste,  
**Anne Bramaud-du Boucheron**